



Les Eudistes
Province d'Amérique du Nord

The Eudists
Province of North America

Information

AN-2010/06

Le 12 avril 2010

Assemblée provinciale : AP-2010\03

Un premier regard sur l'ensemble de notre Province en vue de l'Assemblée provinciale!

À vous tous, confrères, candidats et associés!

Un des buts premiers de l'Assemblée provinciale de cette année consiste à mettre sur pied de nouvelles structures d'animation et de gouvernance propres à notre Province.

Dans toute institution, les structures sont nécessaires, mais elles n'existent pas pour elles-mêmes. Chez nous, elles sont au service de la vie spirituelle, apostolique et fraternelle. Il est donc important de jeter un regard d'ensemble de la situation de la Province avant de procéder à l'élaboration de nouvelles structures. C'est dans ce contexte que je porte à votre attention un ensemble de situations. Ce qui ne veut pas dire que nous devons prendre des décisions sur tous les sujets au cours de cette assemblée. Autant que possible, j'ai essayé de faire état de la situation actuelle de la Province en étant réaliste et en essayant de voir de nouvelles perspectives... elles aussi réalistes!

Quelques confrères ont collaboré à ce relevé, tels les pères Gilles Ouellet, Réналd Hébert, Gaston Poulin, Michel Hébert, Ricardo Chinchilla sans oublier ceux qui, à l'occasion, m'ont fait des commentaires pertinents. Ce qui explique les divers types d'écriture dans ce document.

Il me semble que ce relevé constitue un bon moyen pour tous les membres de la famille eudiste de prendre connaissance des sujets qui seront à l'ordre du jour de l'assemblée. J'invite donc confrères, séminaristes et associés à bien considérer ce portrait de notre province pour saisir la situation dans sa réalité. Il serait souhaitable qu'il puisse faire l'objet de discussion lors de vos rencontres communautaires.

Commission 1 : Orientations apostoliques

Voici les principaux sujets sur lesquels l'assemblée devra prendre une décision ou, du moins, se donner des orientations pour l'avenir:

1. Champboisé: L'assemblée provinciale de 2006 avait accepté la demande de la Corporation de Centre de Solitude 1) de maintenir la location du site au coût de \$1,00, 2) de maintenir la subvention annuelle provenant des Eudistes et 3) de chercher les moyens de maintenir la contribution en ressources humaines eudistes, et cela pour les trois prochaines années. De nouvelles données sont maintenant disponibles pour notre réflexion.

2. La Côte-Nord: L'évêque du diocèse de Baie-Comeau, Mgr Jean-Pierre Blais, envisage de modifier le territoire apostolique des pères Oblats et des Eudistes. Il pense également à confier la nouvelle partie du diocèse à une communauté religieuse. Il y aurait lieu à ce moment-là de former une équipe itinérante avec lieu de résidence à Havre St-Pierre. Que faire devant une telle proposition?

3. Les provinces maritimes: L'âge et l'état de santé des confrères travaillant en Nouvelle-Écosse va obliger la province à prendre des décisions importantes. Actuellement, un confrère africain, le père Hyacinthe Allagbe est venu exercer son ministère dans la Baie-Ste-Marie. Suite au problème de santé du père Belliveau, le père Cantin a bien voulu le libérer plus tôt que prévu. Par contre, il avait été promis à Mgr Roger Ébacher et je dois respecter l'engagement pris par le Conseil provincial. Il en sera de même dans les diocèses de Bathurst et d'Edmundston. Jusqu'à quand les confrères engagés dans ces diocèses pourront-ils continuer leur apostolat?

4. Gatineau: Comme il avait été entendu avec Mgr Ébacher, le père Hyacinthe Allagbe ira rejoindre les pères Louis-Antoine Lachance et Allain-Gérard Essan au cours de l'été. Ensemble, ils assumeront la responsabilité des paroisses de cette région.

5. Les Philippines: Grâce à une certaine stabilité de l'équipe missionnaire, il y a lieu de préciser nos engagements selon l'entente conclue avec Mgr Tagle. Il est à prévoir que l'an prochain, l'équipe sera sérieusement engagée dans la responsabilité et l'accompagnement des jeunes qui feront le temps spécial de formation. Avec la présence de jeunes prêtres Philippins qui se pointent à l'horizon, il sera plus facile de s'insérer dans la pastorale de terrain. Les avenues nous sont largement ouvertes. Dans un proche avenir, il y aura des décisions à prendre concernant la formation, la résidence, etc.

6. Les États-Unis: Les paroisses de St. James à Solana Beach et de St. Patrick à Carlsbad et de St. Jérôme à Phoenix constituent pour les Eudistes des lieux d'évangélisation et de formation. Dans un proche avenir, il y a peut-être possibilité d'avoir la responsabilité d'une paroisse à Los Angeles. Une telle éventualité serait bienvenue puisqu'il est de plus en plus probable que les séminaristes poursuivront leur formation au St. John'Seminary - Camarillo - à Los Angeles. De plus, au cours de la prochaine année, il faudra revoir le contrat des Eudistes avec la paroisse St. Jérôme à Phoenix. Suite au départ du père Sampson de Buffalo, il y a lieu de repenser la présence des Eudistes dans ce diocèse. Avec sa riche expérience, le père Robert Perelli pourrait devenir un élément important en Californie. Ici comme à bien des endroits, il semble qu'il faudra réfléchir sur l'identité eudiste.

7. Les régions de Montréal et de Québec: Nous connaissons assez bien l'engagement des confrères dans ces régions. Pour Québec, on doit ajouter celui des associés. Quant aux confrères, quelques-uns sont à la retraite, d'autres à la semi-retraite. Quelques-uns ont un travail à temps plein, l'un dans la prédication et l'autre dans le ministère au Centre hospitalier et dans la pastorale paroissiale. Dans ces deux diocèses, il faut être réaliste. Une présence significative des incorporés est en décroissance.

Pistes de réflexion ou de solution...

Devant l'état des effectifs prêtres au Canada, il faut admettre que le "réel" n'est pas très prometteur. Devant ce réel, on peut réfléchir en référence à quatre paramètres:

1) L'entraide interprovinciale

Depuis plusieurs années, nous avons fait appel à l'interprovincialité. Je remercie les confrères de la Province de Colombie qui ont apporté et qui apportent toujours une précieuse collaboration dans le développement de la présence eudiste dans cette partie de la Province. Sans eux, on peut se demander quelle serait aujourd'hui la place des Eudistes aux États-Unis.

Tout récemment, nous avons fait appel à l'aide de la vice-province d'Afrique. C'est une nouvelle expérience qui devra être évaluée en fonction d'une triple solidarité: solidarité à la mission diocésaine (puisque les confrères sont au service d'un diocèse et non d'une œuvre eudiste), solidarité avec leur communauté d'appartenance et solidarité avec leur vice-province d'origine. Il m'apparaît souhaitable que cette option de l'entraide interprovinciale soit une décision d'assemblée et non pas uniquement du Conseil provincial.

2) L'apport des laïques (associés et autres)

Un regard réaliste sur la situation apostolique actuelle nous fait prendre conscience que beaucoup de laïques partagent notre apostolat sous différentes formes. Certains à titre d'associés et d'autres comme collaborateurs sans toutefois prendre des engagements d'association avec nous. La réalité est là: beaucoup de laïques sont partie prenante de notre apostolat. Une question se pose: dans quelle mesure pourront-ils porter le flambeau "eudiste" lorsqu'il n'y aura plus d'eudiste incorporés! Quelle formation leur donner pour qu'ils puissent devenir responsables des charismes de Jean Eudes?

3) De nouvelles ressources en provenance des États-Unis et des Philippines?

Les régions du sud-ouest des États-Unis et des Philippines comptent plusieurs jeunes en formation de sorte qu'il semble réaliste de penser que ces régions pourront compter sur un nouveau prêtre presque à chaque année. Est-il aussi réaliste de penser que ces jeunes prêtres pourront accepter certains engagements au Canada ?

4) L'abandon de certaines œuvres

Un regard objectif sur la situation actuelle va nous amener à abandonner certaines œuvres qui nous tiennent à cœur. Voici une citation extraite du livre de Mgr Joseph Doré et du père Maurice Vidal, p.s.s. dans "*Des ministères pour l'Église*", Centurion, Paris, 2002, p. 99. En parlant des choix à faire, l'auteur écrit ceci:

«Ainsi, la mort est aujourd'hui présente à la majorité de nos choix d'Église. Elle est en amont des choix, parce que beaucoup d'entre eux sont déterminés par une mort présente (vieillesse, décès, baisse d'effectifs, etc.). Elle est aussi en aval: parce que promouvoir ceci, faire telle nomination à cet endroit et non pas à cet autre, c'est souvent aujourd'hui, faire que quelque chose meure ailleurs. Que l'on doive faire des choix, cela a toujours été le cas. Mais hier, semble-t-il, quand on parlait de la nécessité de faire des choix, on le disait en pensant que certaines choses valaient la peine que l'on s'y investisse tandis que d'autres pas. Aujourd'hui, c'est entre des choses que nous voudrions toutes maintenir, que nous avons à choisir...»¹

N.B. L'identité eudiste

Je constate comme plusieurs confrères me le font remarquer qu'il y a diverses tendances en ce qui concerne notre vie apostolique. Dans sa dernière lettre, le père Général fait référence à ce sujet. Je le cite:

¹. Le souligné est de l'auteur de cette réflexion.

«Tout naturellement se pose le problème, très contemporain, de l'identité: mais qui donc sommes-nous réellement? Sans doute il peut être bon de reprendre les questions fondamentales de notre identité et de notre mission, en prenant garde toutefois de ne pas tomber dans le nombrilisme: on peut se perdre à trop s'ausculter! D'ailleurs nous savons bien qu'il y aura toujours, d'un côté ceux qui cherchent à rester ce qu'ils sont (ou pensent être): il suffit de retrouver ses racines, nos traditions... et de l'autre, ceux qui poussent au changement, à la créativité. Il y a ceux qui ont surtout peur des perdre leur identité et préfèrent conserver les bonnes habitudes de toujours, au risque de s'enclorre, et ceux qui sont convaincus que l'avenir est à l'ouverture, à la pluralité, à l'interculturalité, parce que la véritable fidélité est créatrice».

Commission 2 : Structures d'animation et de gouvernance

La commission sur les structures d'animation et de gouvernance a un travail considérable à faire. D'abord, elle doit définir une problématique qui englobe l'ensemble de la province. Elle ne doit surtout pas se limiter à une région, telle les États-Unis ou les Philippines.

Il me semble que nous connaissons suffisamment les facteurs qui nous invitent à nous donner de nouvelles structures. J'en relève quelques-uns:

1) Le facteur distance géographique: Il est inutile de s'attarder sur ce facteur quand on voit la distance qui sépare notre présence au Canada de celle des États-Unis et des Philippines.

2) Le facteur distance culturelle: Il n'y pas de doute. Les contextes culturels des États-Unis et des Philippines sont bien différents de ceux du Canada. Ces différences culturelles dépassent le domaine religieux. Elles touchent à presque toutes les facettes de l'existence humaine.

3) Le facteur distance ecclésiale: À mon avis, c'est aussi un facteur déterminant. Alors qu'au Canada, la relève presbytérale est très faible, elle est prometteuse dans le sud des États-Unis et aux Philippines. Nous en avons la preuve avec le nombre de séminaristes qui s'accroît d'années en années.

La prise en considération de ces facteurs propres aux différentes parties de la Province nous amène à repenser les structures d'animation et de gouvernement qui devraient répondre à deux objectifs d'une importance majeure:

- 1) Une **autonomie** accordée à chaque “partie” de la Province
- 2) Une **conscience d’appartenir à une même province**, donc une grande **solidarité** envers l’ensemble de la Province.

Autonomie et la solidarité. Tels sont les mots-clés de cette opération sur les structures. Ce qui veut dire qu’il sera important de bien définir les responsabilités des niveaux provincial et régional pour éviter les ambiguïtés. De plus, il ne semble pas nécessaire que chaque section de la province ait la même autonomie, c’est-à-dire les mêmes pouvoirs. En second lieu, il faut des structures qui favorisent une solidarité de province. Il y a tout lieu de croire qu’une telle solidarité ne sera pas toujours facile à réaliser surtout en ce qui concerne le personnel. Comme on ne prévoit pas le temps où les régions auront un surplus de personnel, malgré tout, il sera important de savoir s’entraider entre régions comme on le fait entre provinces. Et cela, malgré les barrières de langue et de culture.

Dans le concret, il va de soi que cette commission aura à réfléchir et à soumettre à l’ensemble des confrères des propositions concrètes concernant:

- 1) Les principes régissant chaque région, section ou partie de la Province. Autrement dit, chaque région devra répondre aux critères suivants ou, dans certains cas, à certains critères seulement:
 - 1) Le type d’autonomie
 - 2) Les liens que doit avoir le responsable régional avec le Provincial
 - 3) La responsabilité financière
 - 4) Les liens avec l’Administration provinciale
 - 5) La responsabilité de formation
 - 2) Le Provincial et son équipe: délégués régionaux, assistants à distance, conseiller sur place avec le Provincial, secrétaire administratif...!
 - 3) Le Conseil provincial: nombre des conseillers, choix: élections... nominations - Types de réunions: réunions formelles impliquant la présence de tous sur place (nombre par année) - réunions formelles par conférences téléphoniques au besoin...!
- On pourrait penser aussi à s’inspirer du modèle du généralat. Avoir un Conseil de province se réunissant une fois par année et avoir un Conseil provincial plus restreint pour les choses plus ordinaires.... Les grandes orientations ayant été décidées par le Conseil de province. Tout est à étudier...!
- 4) Les règles pratiques provinciales. Certaines seront à s’adapter aux nouvelles structures d’animation et de gouvernance.

- 5) Le statut des confrères aux États-Unis: comme je l'ai signalé, il n'est pas nécessaire ni opportun que toutes les régions de la Province aient les mêmes pouvoirs et les mêmes responsabilités. L'existence de la corporation américaine constitue un point non négligeable qui devra être situé par rapport à la corporation de la Province.
- 6) L'implantation aux Philippines: Rappeler qu'il s'agit d'un projet de congrégation. Ce qui devrait poser les questions suivantes:
- Quel type de prise en charge au niveau général et de la congrégation? Dans quelle mesure les Provinces sont concernées sérieusement par ce projet de congrégation?
 - Quelles sont les attentes face à la Province de l'Amérique du Nord? (En personnel, en finances...)
 - Quelles sont les attentes de la Province de l'Amérique du Nord concernant l'implication de la congrégation (des autres provinces)?

Commission 3 : Politiques économiques

Voici un certain nombre de dossiers qui seront soumis à la réflexion des membres de la prochaine assemblée en vue de décisions à prendre, soit maintenant, soit au cours des cinq prochaines années. Comme pour les sujets des autres commissions, il est souhaitable que tous les confrères aient une juste connaissance de ces dossiers en cours et qu'ils puissent en discuter d'ici la prochaine assemblée et, autant que possible, faire connaître leurs opinions.

1. Le dossier immobilier: Connaître la valeur et l'utilisation de nos propriétés!

Liste actuelle de nos propriétés:

- **Chalet de Bathurst**
 - Consulter les Eudistes des Maritimes sur l'utilisation actuelle et les besoins futurs...
 - Qui peut continuer à en assurer la responsabilité?
 - Demander une évaluation...

- Terrains de Bathurst

- Reprendre le dossier confié à notre avocat de Bathurst
- Le confier à un agent immobilier

- Chalet des Éboulements

- Déposer le rapport de l'utilisation actuelle
- Consulter les Eudistes de la province sur les besoins futurs
- Proposition de partage des coûts d'entretien entre les utilisateurs
- Offre d'achat déjà déposée à prendre en considération - Utilisation possible pour les mois d'été - entretien assuré

- Condo sur la rue Sherbrooke

- Utilisation principale par les membres de l'administration provinciale
- Occasionnellement par le général et les membres du conseil de passage
- Coûts, frais de condo
- Entretien - membres de l'administration
- Besoins futurs?

- Terrain et immeuble de Champboisé

- Dossier traité par le Conseil d'administration de Champboisé, la corporation «*Les Oeuvres eudistes*», soumis au Conseil des affaires économiques et en dernier lieu au Conseil provincial. Rapport sera fait à la prochaine assemblée provinciale.

- Terrain et maison de Charlesbourg

- Stratégie pour les prochaines années
- Phase 3 de l'utilisation de la propriété
- Approche de Madame Boucher
- Utilisation pour nos besoins (sous notre responsabilité ou non)
- Partage (ouverture) de l'infirmierie (rentabilisation)

2. Politiques de conservation ou de liquidation

Considérant qu'à partir de maintenant les déficits annuels deviendront chose habituelle, les seules sources importantes de revenus prévisibles (en dehors de dons de succession) se trouvent dans notre parc immobilier.

Afin de reporter le plus loin possible la prise de capital, il serait important de planifier d'une manière plus précise la nécessité du maintien ou de la liquidation de nos immeubles. Si nous optons pour le maintien de tel ou tel élément de notre immobilier, il serait souhaitable au moins d'en réduire ou éliminer les dépenses courantes dans le budget de la Province (par exemple, pour les chalets ou les résidences libres).

Même pour notre résidence la plus occupée, quelles sont les options à envisager pour assurer des entrées de revenus de l'extérieur (chambres ou suites louées, infirmerie à coûts partagés, révision de certains services actuels, etc).

3. Le dossier des placements de la Province

- La situation actuelle chez Natcan: les valeurs monétaires des Eudistes
- La situation actuelle chez CIBC
- La gestion des fonds: de Rome, du Venezuela, des entités eudistes et du patrimoine des individus

4. Le dossier du partage financier dans la Congrégation

- Apports à l'administration générale
- Support au projet des Philippines
- Baisser les coûts de la maison de Rome
- Inclure une contribution pour les Philippines comme le faisait la Congrégation pour les colombiens aux études à Rome
- Pourquoi dans les contrats interprovinciaux, la province responsable (A.N.) doit payer les fonds de pension et la cotisation sociale? Les provinces qui envoient pourraient contribuer au projet en continuant de prendre à leur charge la cotisation de leurs membres.

Commission 4 : Famille eudiste et formation :
incorporés, séminaristes et associés
par le P. Régnald Hébert

1 Interprétation du mandat de la Commission 4 :

Lors d'une rencontre entre le Supérieur provincial et le père Régnald Hébert, en date du 31/03/10, il a été convenu que:

- **le mandat de la commission n'est pas** de revoir les programmes de formation des candidats eudistes à San Diego et aux Philippines;
- **le mandat de la commission** pourrait être décrit comme suit:
 - apprentissage du fonctionnement en famille eudiste des trois groupes concernés,
 - formation nécessaire pour y arriver...

2 Pour répondre à l'objectif principal de l'Assemblée provinciale d'octobre 2010

*(le Conseil général a demandé au Conseil provincial de réfléchir sur **de nouvelles modalités d'animation et de gouvernance** dans la Province avant d'arriver à la nomination du futur Provincial qui aura à mettre en place ces nouvelles modalités. Pour y arriver, le Conseil provincial a cru nécessaire de planifier une assemblée provinciale...)*

Il semble que la commission 4 doive réfléchir sur quelques pistes de travail suggérées dans le **message final** de la rencontre internationale des Associés Eudistes en France en juillet 2009:

- **Les eudistes**, qu'ils soient **incorporés ou associés**, sont **une famille**. Tous partagent selon les modalités propres aux deux types d'engagement, la vie fraternelle, la vie spirituelle à la suite de Jean Eudes, et la vie missionnaire.
- La famille eudiste n'a d'avenir que dans le développement du dynamisme de la vie des communautés d'incorporés et des associés, par un soutien mutuel et une **participation conjointe** au service de la Mission.
- **Un esprit de coresponsabilité** entre les incorporés et les associés dans des missions et des œuvres propres pour le service de toute l'Église...
- Un **investissement commun dans la pastorale vocationnelle** au profit de tous les états de vie, favorisant le rayonnement de la spiritualité eudiste.
- Des **temps de formation conjointe** entre les associés et les incorporés pour mieux nous ancrer dans ce patrimoine spirituel commun qui nous anime.

3 On retient donc les termes:

- **famille eudiste...**
- **participation conjointe...**
- **esprit de coresponsabilité...**
- **investissement commun dans la pastorale vocationnelle...**
- **formation conjointe...**

Il faut cependant prendre bien soin d'apporter les nuances et distinctions nécessaires selon les trois groupes principaux de la Province: Canada, États-Unis, Philippines.

4 La commission 4 devrait donc en arriver à suggérer à l'Assemblée provinciale des pistes d'apprentissage et de formation concernant les cinq termes ci-haut mentionnés.

5 Pour inspirer le travail de la commission, voici quelques passages de la dernière lettre circulaire du Supérieur général:

- Certains d'entre nous pensent que la CJM souffre aujourd'hui d'une certaine atonie, qu'elle est devenue frileuse et quelque peu timorée...

- Peut-être conviendrait-il de mieux «inculturer» le charisme de Jean Eudes, pour reprendre une expression à la mode, afin de mieux suivre ses traces en allant de l'avant «avec audace» pour annoncer la Bonne Nouvelle aux hommes et aux femmes de ce temps, en tentant de trouver des chemins nouveaux, de nouveaux modèles qui favoriseront notre communion et la mission qui nous a été confiée.

- Nous sommes appelés à témoigner de l'universalité du Royaume, et donc de la nécessaire ouverture à la diversité. Ce témoignage que nous devons donner est primordial, je crois, dans le contexte de mondialisation qui est le nôtre, et qui tend à la fois à exclure et à gommer les différences.

Charlesbourg, le 9 avril 2010,
R. Hébert

Conclusion... !

Ce document veut vous aider à saisir la situation de la Province dans sa richesse comme dans sa pauvreté. Comme vous l'avez perçu, il manque d'unité dans sa formulation. À cette étape-ci, c'était impossible de demander aux commissions de remettre un document final. Malgré cela, j'espère qu'il nous aidera tous à voir les enjeux sous-jacents à notre assemblée.

Je vous invite donc à le discuter et à en faire l'objet de vos rencontres communautaires. De même, il est souhaitable que vous fassiez parvenir vos commentaires au Provincial ou, de préférence, au responsable de chaque commission.

- Commission 1: Orientations apostoliques: PP. Gaston Poulin et Michel Hébert
- Commission 2: Structures d'animation et de gouvernement: P. Pierre Drouin
- Commission 3: Politiques économiques: P. Gilles Ouellet
- Commission 4: Famille eudiste - formation: P. Régnald Hébert

De plus, voici les dates de rencontres des mini-congrès dont l'objet principal portera sur certains points de ce document:

- Région de Gatineau, à Bethel: 25-26 avril
- Région des Maritimes, à Meteghan: 17 au 19 mai
- Région Québec-Mtl- Côte-Nord: 31 mai au soir au 1^{er} juin au souper

Après vous avoir partagé ce regard sur la Province, il me semble inutile de vous rappeler l'importance de l'assemblée provinciale. Il ne me reste donc qu'à vous inviter à la porter dans vos prières et à discuter des problématiques sous-jacentes aux situations relevées.

Fraternellement en Jésus et Marie,

Raymond Vaillancourt

Raymond Vaillancourt
Supérieur provincial